

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom commercial **SUPER TRANSHYD 500**  
Code 3563-YH1207

## 1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **SUPER TRANSHYD 500**

Substance pure/mélange : Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Huile hydraulique.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom / raison sociale du fournisseur : YACCO S.A.S

Adresse physique : Avenue des Petits Prés - Z.I. de l'Oison - BP 2 - 76320 St Pierre-lès-Elbeuf

Téléphone / Télécopie / Internet: 02.32.96.00.00 / 02.35.78.81.87 / contact@yacco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : ORFILA Tél : 01.45.42.59.59

*En France* : - PARIS : Hôpital Fernand Widal 200, rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cédex 10, Tel : 01.40.05.48.48. - MARSEILLE : Hopital Salvator, 249 bd Ste Marguerite 13274 Marseille cedex 5, Tel : 04.91.75.25.25. - LYON : Hopital Edouard Herriot, 5 place d'Arsonval, 69437 Lyon cedex 3, Tel : 04.72.11.69.11. - NANCY : Hopital central, 29 Av du Mal De Lattre de Tassigny, 54000 Nancy, Tel : 03.83.32.36.36 ou le SAMU : Tel ( 15 )

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 & DIRECTIVE 67/548/EEC ou 1999/45/EC :

Le mélange n'est pas dangereux selon les Directives 67/548/CE avec ses amendements et/ou 1999/45/CE avec ses amendements.

Symbole(s) : Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Phrase(s) R : Aucun(e) Phrase(s) S : Aucun(e)

Autre : Aucun(e)

### 2.3. Autres dangers

Propriétés physico-chimiques : Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Propriétés environnementales : Ne pas rejeter dans l'environnement.

## 3. Composition / Informations sur les composants

Composants contribuant aux dangers : Néant.

Informations complémentaires : Produit à base d'huiles minérales dont l'extrait DMSO est inférieur à 3%, selon la méthode IP 346.

Pour le libellé complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir section 16.

## 4. Premiers Secours

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Contact avec les yeux Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.

Contact avec la peau Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Ingestion En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec les yeux Non classé. Contact avec la peau Non classé.

Inhalation Non classé. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Non classé. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils aux médecins Traiter de façon symptomatique.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre ABC. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque particulier La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO2, hydrocarbures variés, aldéhydes, et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom commercial

**SUPER TRANSHYD 500**

Code

3563-YH1207

## **5.3. Conseils aux pompiers**

### **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Autres données** Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence**

**Informations générales** Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Informations générales** Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

**Équipement de protection individuelle** : Voir section 8 pour plus de détails

**Traitement des déchets** Voir section 13 pour plus de détails

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Recommandations pour une manipulation sans danger**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Équipement de protection individuelle, voir section 8.

**Mesures d'hygiène** : Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. Éviter les contacts prolongés et répétés avec la peau, ils peuvent provoquer des affections cutanées favorisées par des petites blessures ou des frottements avec des vêtements souillés. Éviter le contact prolongé et répété avec la peau, spécialement avec les produits en service ou usagés. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail.

### **7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

#### **Mesures techniques/Conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker dans un bac de rétention. Conserver le récipient bien fermé. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Protéger de l'humidité.

**Matières à éviter** :

Oxydants, Acides.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

## **8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition**

brouillard d'huile (VLE) : 10mg/m<sup>3</sup> , sur 15 minutes

brouillard d'huile (VME) : 5 mg/m<sup>3</sup> , sur 8 heures

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôle de l'exposition professionnelle**

**Mesures d'ordre technique** : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.

#### **Équipement de protection individuelle**

**Informations générales** : Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée. Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés.

**Protection respiratoire** : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 141).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom commercial  
Code

**SUPER TRANSHYD 500**  
3563-YH1207

L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.

**Protection des yeux :** S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Protection de la peau et du corps :** Gants de protection. Chaussures ou bottes de sécurité. Vêtements de protection à manches longues.

**Protection des mains :** Gants résistants aux hydrocarbures. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques d'abrasion et de coupure. En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

**Informations générales :** Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique :	Liquide limpide.	- Couleur :	Bleu.
- Odeur :	Caractéristique d'huile.	- PH :	Non applicable.
- Masse volumique :	env. 860.0 kg/m <sup>3</sup> à 20°C.	- Solubilité dans l'eau :	Insoluble et non miscible.
- Caractéristiques d'explosivité :	Non concerné	- Point d'écoulement :	< -36°C. ( ASTM D 97 ).
- température d'auto-inflammation :	> 250°C (ASTM E 659) Cette valeur peut être notablement abaissée dans des conditions particulières. (Oxydation lente sur milieux fortement divisés...)		
- Pression de vapeur :	Négligeable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.		
- Viscosité :	Viscosité cinématique : à 40°C : environ 48.3 mm <sup>2</sup> /s.		

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**10.2. Stabilité chimique :** Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter :** La chaleur (températures > au point d'éclair), les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.

**10.5. Matières incompatibles :** Matières à éviter Oxydants, Acides.

**10.6. Produits de décomposition dangereux :** La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë Effets locaux, Informations sur le produit**

**Contact avec la peau :** Non classé **Contact avec les yeux :** Non classé.

**Inhalation :** Non classé. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.

**Ingestion :** Non classé. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

**Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

### Effets spécifiques

**Cancérogénicité :** Ce produit n'est pas classé cancérogène

**Mutagénicité :** Aucun à notre connaissance.

**Toxicité pour la reproduction :** produit ne présente pas de risques connus ou suspectés pour la reproduction.

### Toxicité par administration répétée

**Toxicité subchronique :** Pas d'information disponible.

### Effets sur les organes-cibles (STOT)

**Effets sur les organes-cibles :** Pas d'information disponible.

**Autres informations :** Des lésions cutanées caractéristiques (boutons d'huile) peuvent se développer à la suite d'expositions prolongées et répétées au contact de vêtements souillés.

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Informations sur le produit :** Pas d'information disponible.

**Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Informations sur les composants :** Pas d'information disponible.

**Effets sur les organismes terrestres :** Pas d'information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Informations générales :** Pas d'information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Informations sur le produit :** Pas d'information disponible

**logPow :** Pas d'information disponible.

11/02/2013

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom commercial **SUPER TRANSHYD 500**  
Code 3563-YH1207

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Sol :** Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol.  
**Air :** Il y a peu de pertes par évaporation.  
**Eau :** Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

**Évaluation PBT et vPvB :** Pas d'information disponible.

## 12.6. Autres effets néfastes

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés :** Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Après usage, cette huile doit être transférée à un site de collecte. L'élimination inappropriée des huiles usagées est un risque pour l'environnement. Tout mélange avec d'autres substances telles que solvants, liquides de freinage et de refroidissement est interdit.

**Emballages contaminés :** Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**No de déchet suivant le CED :** Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 13 01 10.

**Autres données :** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

## 14. Informations relatives au transport

**ADR/RID :** non réglementé

**IMDG/IMO :** non réglementé

**ICAO/IATA :** non réglementé

**ADN :** non réglementé

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Union Européenne

#### **Inventaires Internationaux :**

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances. **TSCA** - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory. **DSL/NDSL** - Canadian Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List. **ENCS** - Japan Existing and New Chemical Substances. **IECSC** - China Inventory of Existing Chemical Substances. **KECL** - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances. **PICCS** - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances. **AICS** - Australian Inventory of Chemical Substances. **NZIoC** - New Zealand Inventory of Chemicals.

#### **Information supplémentaire**

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique :** Pas d'information disponible

#### **15.3. Information sur les législations nationales France :**

Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Maladies Professionnelles Tableau(x) applicable(s) n° 36 . Maladies ayant un caractère professionnel (Annexe à l'article D461-1 du code de la sécurité sociale) : 601.

## 16. Autres informations

**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 3 :** Néant.

**Date de révision :** 11/02/2013

**Remplace la fiche de/du :** 18/06/2012

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

**Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.**

*Fin de la Fiche de Données de Sécurité*